

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2025

EXPÉRIMENTATION VERS L'INSTAURATION D'UNE SÉCURITÉ SOCIALE DE
L'ALIMENTATION - (N° 932)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 9

présenté par

M. Di Filippo, M. Bazin, Mme Corneloup, Mme Petex, M. Ray, M. Cordier et M. Jeanbrun

ARTICLE 4

Supprimer l'alinéa 11.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Si l'Etat finance ce dispositif et que la sécurité sociale de l'alimentation est supposée s'adresser à tous, il est inacceptable qu'un groupe de personnes décide localement de refuser telle ou telle catégorie de population.